

# Collecte des encombrants à domicile

**SERVICE GRATUIT > SUR RENDEZ-VOUS**

destiné aux personnes à mobilité réduite ou non véhiculé pour se rendre en déchetterie

**> EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉ :**

- aux particuliers : 3m<sup>3</sup> par RDV et par foyer
- aux logements collectifs : Votre gardien ou votre syndic pourra vous préciser la date de la prochaine collecte et le lieu de dépôt des objets encombrants

**À SORTIR SUR LE TROTTOIR AVEC LE PLUS D'ACCESSIBILITÉ POSSIBLE : 1,50m à 2m maximum**

**> ENCOMBRANTS ACCEPTÉS :**

- Ferraille (vélo, gazinière...)
- Mobilier (literie, matelas...)
- Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)\*

\* Il existe également la reprise gratuite « UN pour UN » pour les appareils électroménagers : les distributeurs doivent reprendre gratuitement les DEEE que leur cèdent les consommateurs lorsqu'ils achètent un nouveau produit.

**> ENCOMBRANTS NON ACCEPTÉS :**

- Gravats, déblais, faïence
- WC, lavabo, bidet, bac à douche, baignoire en fonte, miroir, parois de douche
- Bouteilles de gaz, pneumatiques, tôles en fibrociment
- Déchets dangereux (pot de peinture, huile de vidange...)
- Déchets végétaux, cartons, palettes
- Cuve à fioul, chauffe-eau, ballon d'eau chaude, cuve à eau
- Encombrants ne pouvant être déplacés par 2 personnes...

Pour tout renseignement sur la collecte, n'hésitez pas à nous contacter :

- Communauté d'Agglomération du Beauvaisis
- 48 rue Desgroux - BP 90508 - 60005 Beauvais Cedex
- Services techniques - 70 rue du Tilloy à Beauvais

**FIL JAUNE**  
 Une interrogation, un conseil pour la gestion de vos déchets ménagers, végétaux... ?  
**0 800 00 60 40** Service & appel gratuits

## Que faire de vos volumes de déchets végétaux plus importants ?

Vous devez déposer ces déchets végétaux sur les différentes plate-formes d'apport volontaire de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis : POINTS VERTS ou DÉCHETTERIES.

### LES POINTS VERTS DU BEAUVAISIS

	Du 1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre	Du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars	
<b>AUX-MARAIS</b> Rue de Rainvillers	Lundi et vendredi : 16h - 19h	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> samedi du mois : 9h - 12h	
<b>PIERREPITTE-EN-BEAUVAISIS</b> Impasse de Gournay	Lundi et samedi : 16h30 - 19h30	2 <sup>ème</sup> lundi et 4 <sup>ème</sup> samedi du mois : 9h - 12h	
<b>SAINT-MARTIN-LE-NOUËL</b> Route de Saint-Léger-en-Bray	Lundi : 9h - 12h Samedi : 13h - 16h	1 <sup>er</sup> samedi et 3 <sup>ème</sup> samedi du mois : 9h - 12h	
<b>TROISSERIEUX</b> Rue du Marais	Lundi et samedi : 13h30 - 16h30	1 <sup>er</sup> samedi et 3 <sup>ème</sup> samedi du mois : 13h30 - 16h30	
<b>WARLUS</b> Rue des Prairies	Mardi et jeudi : 16h - 17h30 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> samedi du mois : 10h - 12h	Mardi : 15h30 - 17h 2 <sup>ème</sup> samedi du mois : 10h - 12h	
	Du 1 <sup>er</sup> avril au 30 novembre	Du 1 <sup>er</sup> décembre au 31 mars	
<b>MILLY-SUR-THÉRAIN</b> Les Forges - Rue des Etangs	Lundi et samedi : 14h - 17h	2 <sup>ème</sup> samedi du mois : 9h - 12h 4 <sup>ème</sup> lundi du mois : 13h - 16h	
<b>VERDERIE-LÈS-BAUQUEBUS</b> Guehengnies	Lundi : 14h - 17h Samedi : 9h - 12h	2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> samedi du mois : 9h - 12h	
<b>GOINCOURT</b> 26 rue Jean Jaurès	Lundi : 13h - 16h Samedi : 9h - 12h	1 <sup>er</sup> lundi et 2 <sup>ème</sup> samedi du mois : 9h - 12h	
	Du 1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre	Novembre	Du 1 <sup>er</sup> déc. au 31 mars
<b>LA NEUVILLI-EN-HEZ</b> Chemin du Marais	Lundi et mercredi : 17h30 - 19h Samedi : 9h - 12h et 14h - 17h	Samedi : 9h - 12h et 14h - 17h	Samedi : 9h - 12h

**ATTENTION : FERMETURE LES JOURS FÉRIÉS !**

### LES DÉCHETTERIES DU BEAUVAISIS

DÉCHETTERIE DE BEAUVAIS	6 rue Marius Doffoy
Du 1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre	Du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars
Du lundi au samedi : 9h - 12h50 et 14h - 17h50	Du lundi au samedi : 9h - 12h50 et 14h - 16h50
Dimanche : 9h - 12h50	Dimanche : 9h - 12h50
Du lundi au samedi : 9h - 12h50 et 14h - 16h50	Du lundi au samedi : 9h - 12h50 et 14h - 16h50
Dimanche : 9h - 12h50	Dimanche : 9h - 12h50
DÉCHETTERIE D'AUNEUIL	21 rue de la Sablière
Du 1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre	Du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars
Du lundi au samedi : 9h - 12h50 et 14h - 17h50	Du lundi au samedi : 13h - 16h50
Dimanche : 9h - 12h50	
DÉCHETTERIE DE HERMES	Rue du Moulin de l'Isle
Mercredi : 9h - 11h50	Vendredi : 14h - 16h50
Samedi : 9h - 11h50 et 14h - 16h50	
DÉCHETTERIE DE VELENNES	Chemin vicinal n°3
Lundi, mercredi et samedi : 14h - 16h50	
DÉCHETTERIE DE BAILLEUL-SUR-THÉRAIN	Mont César - RD 125
Lundi : 14h - 16h50	Mardi, jeudi, vendredi et samedi : 9h - 12h50 et 14h - 16h50
DÉCHETTERIE-RECYCLERIE DE CRÈVECOEUR-LE-GRAND	Rue de Breteuil
Lundi : 9h - 11h50 et 14h - 17h50	Mercredi : 9h - 11h50 (du 01/05 au 31/10) et 14h - 17h50
Vendredi : 14h - 17h50	Samedi : 9h - 12h30 et 14h - 17h20

**ATTENTION : FERMETURE LES JOURS FÉRIÉS !**

Pour tous renseignements, contacter le service « Cadre de vie - Déchets »



**FIL JAUNE**  
 Une interrogation, un conseil pour la gestion de vos déchets ménagers, végétaux... ?  
**0 800 00 60 40** Service & appel gratuits

## Une autre solution : le compostage individuel !

### Fabriquez votre propre compost !

Vous jardinez ? Vous pouvez composter vous-même vos déchets organiques avec un composteur individuel et réutiliser le compost comme engrais !

Des composteurs sont disponibles au service « Cadre de vie - Déchets ».

Une participation financière vous sera demandée.



## La vente de composteurs à prix réduit, ça continue !

### Comment acquérir un bac composteur ?

L'acquisition de composteur est réservée uniquement aux habitants du territoire de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis.

Il peut être retiré au sein du service « Cadre de vie - Déchets » situé au 78 rue de Tilloy à Beauvais.

Un justificatif de domicile vous sera demandé (carte d'identité, facture EDF, etc).



**COMPOSTEURS :**  
**400, 600**  
 ou **800** litres  
 disponibles au choix

en plastique recyclé !